



FORMATION EVACUATION

VOTRE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
CONÇU PAR LES SAPEURS-POMPIERS

INC



2 heures (présentiel)



Tous publics

4 participants minimum

12 participants maximum

Aucun prérequis nécessaire

(modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap ou dont les conditions physiques ne permettent pas de réaliser les exercices pratiques)



Objectifs

- Repérer les moyens d'alerte, d'extinction et d'évacuation
- Citer les consignes de sécurité de l'établissement
- Décrire le rôle et les missions des guide-files et serre-files en cas d'évacuation
- Participer à l'évacuation et à la mise en sécurité des personnes présentes

Contenu de la formation

Séquence 1 : Organisation de la sécurité incendie

- Les consignes de sécurité de l'établissement
- Les rôles et responsabilités des différents agents qui composent le service de sécurité incendie : agents « désignés », agents de sécurité incendie (SSIAP)
- Principes généraux relatifs au registre de sécurité

Séquence 2 : Les moyens de limiter l'action du feu

- L'utilisation des moyens d'alerte
- Pour les ERP de 1ère à 4ème catégories : localisation, lecture et exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Les dégagements
- Le désenfumage, manuel ou mécanique

Séquence 3 : Principe de l'évacuation, moyens et techniques associés

- Le plan d'évacuation et les procédures associées (itinéraire, rôle et responsabilité de chacun, identification des points de rassemblement...)
- Éclairage de sécurité, issues de secours, zones de mise en sécurité, etc. ;
- Le transfert vers la zone de mise en sécurité
- Le recensement des agents et du public
- La problématique des locaux communs ou locaux accessibles au public

Séquence 4 : Visite de l'établissement

- Repérage de la signalétique incendie
- Repérage des moyens d'extinction (RIA, extincteurs, couverture anti-feu...)
- Identification des moyens de déclenchement de l'alerte

Séquence 5 : Exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme et évacuation de victime

- Briefing préparatoire
- Enfumage d'un local, en accord avec le responsable d'établissement
- Mise en application des consignes d'évacuation des personnes présentes. Seront notamment observés :
 - Réaction face à la fumée ;
 - Déclenchement de l'alarme ;
 - Réaction des guides et serre-files ;
 - Comportements des agents et du public ;
 - Respect des consignes ;
 - Cheminement sécurité, des agents et du public ;
 - Accessibilité des issues de secours ;
 - Connaissance du ou des points de rassemblement ;
 - Alerte des secours extérieurs ;
 - Fermeture des portes et fenêtres.
- Simulation d'évacuation de victime (sur demande)
- Débriefing collectif en fin d'exercice (durée de l'évacuation ; points forts / points faibles ; axes d'amélioration)
- Renseignement du registre de sécurité
- Rédaction et remise du compte-rendu d'évacuation à la Direction exploitant.



• Encadrement

- La formation est dirigée par un sous-officier de sapeurs-pompiers et formateur de sapeurs-pompiers au sein du SDMIS, pour un groupe de 4 à 12 personnes.

• Matériels pédagogiques

- Un générateur de fumées froides (sur demande)
- Mannequin de dégagement pour exercice d'évacuation (sur demande)
- Une trousse de secours
- Un ordinateur portable + vidéoprojecteur

• Méthodes pédagogiques

Le CASC du SDMIS a élaboré des **supports de formation sur-mesure mobilisant des multiples outils numériques** (vidéos, signaux sonores, quiz...) afin d'assurer l'interactivité des formations.

Des **retours d'expérience ciblés** sont prodigués par les formateurs en fonction des publics, du type d'établissement.

Principalement orientée vers la pratique, cette formation s'articule autour de 2 modules majeurs :

- une visite guidée de l'établissement, afin d'identifier la signalétique incendie, les moyens d'extinction présents sur site et l'organisation du dispositif de sécurité
- un exercice d'évacuation, permettant l'immersion des stagiaires en situation réelle (fumées, alarmes, éventuellement dégagement de victime en milieu enfumé...)



• Suivi et évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative. Une évaluation continue des stagiaires sera toutefois réalisée, y compris lors des exemples pratiques.

Un débriefing collectif sera réalisé en fin de formation et pourra donner lieu à des préconisations individuelles afin d'ajuster les pratiques et collectives.

Le formateur reportera le compte-rendu de l'exercice d'évacuation dans le registre de sécurité.

• Faites confiance aux experts du risque incendie

La protection et la lutte contre les incendies constituent le cœur de métier des soldats du feu.

Qui, mieux que les sapeurs-pompiers, peut vous enseigner les gestes appropriés face à un départ de feu, vous apprendre à utiliser les moyens d'extinction mis à votre disposition ou encore vous former à la prévention des risques... ?



Nos intervenants sont tous sapeurs-pompiers et formateurs au SDMIS*. Ces 160 femmes et hommes partagent leurs expériences « terrain » et sont multi-spécialistes (risques électriques, chimiques,...).

• En choisissant le CASC...

> **Vous contribuez au financement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.**

Le CASC assure la gestion des œuvres sociales des agents du SDMIS (complémentaire santé, prévoyance, assurance en cas d'accident ou de décès, etc.).



> **Vous soutenez les missions d'intérêt général des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.**

● **CASC APPUI** : équipe de sapeurs-pompiers du SDMIS intervenant bénévolement sur différents théâtres d'opérations afin de porter assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles (séismes, typhons...), et/ou de soutenir les services de sécurité locaux (don de matériels, formations...)

● **Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône** : Musée de France accueillant chaque année plus de 11 000 visiteurs. Il s'engage auprès d'enfants hospitalisés ou en perte de repères pour leur apporter la culture et les valeurs des sapeurs-pompiers.

EN SAVOIR PLUS / SOUTENIR NOS ACTIONS**

www.soutenezlespompiers69.fr

**Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours*

***Don donnant lieu à déduction d'impôt*

• Tarif et financements

Tarif groupe : sur devis

Prises en charges financières possibles (OPCO)

